

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 05404

Numéro SIREN : 813 894 136

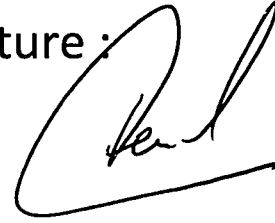
Nom ou dénomination : OULLIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/048252

endrix.

OSONS **OSER.**

Certifiés conformes
signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'e' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

SASU OULLIDIS

**1 Pas de Vignes
69600 OULLINS**

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

Exercice clos au 31/01/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	3 201	3 201		
Fonds commercial (1)	307 687	18 889	288 798	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	126 609	8 661	117 948	5 218
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 793	14 715	24 078	11 687
Autres immobilisations corporelles	315 482	52 383	263 100	37 932
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				37 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	791 773	97 849	693 924	92 337
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	305 918		305 918	329 562
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	25 353		25 353	11 820
Autres créances	121 182		121 182	92 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	588 468		588 468	707 706
Charges constatées d'avance (3)	49 747		49 747	10 938
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 090 668		1 090 668	1 152 671
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 882 441	97 849	1 784 592	1 245 008
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	230 000	230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-128 973	-203 868
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-149 655	74 895
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-48 628	101 027
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 354	
Provisions pour charges		600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 354	600
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	452 027	14 410
Emprunts et dettes financières diverses (3)	721 228	416 228
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 598	525 346
Dettes fiscales et sociales	124 100	146 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		792
Autres dettes	5 414	3 426
Produits constatés d'avance	37 500	36 667
TOTAL DETTES	1 803 867	1 143 382
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 784 592	1 245 008
(1) Dont à plus d'un an (a)	388 665	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 415 202	1 143 382
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 905	14 410
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois	%	du 01/02/21 au 31/01/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	7 315 164	99,50	6 997 538	99,63	317 625	4,54
Production vendue	36 729	0,50	25 851	0,37	10 878	42,08
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	35 961	0,49	34 141	0,49	1 819	5,33
Total	7 387 853	100,49	7 057 530	100,49	330 323	4,68
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	5 757 733	78,32	5 520 574	78,60	237 159	4,30
Variation de stock (m/ses)	23 644	0,32	-6 815	-0,10	30 459	-446,94
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	880 430	11,98	709 936	10,11	170 494	24,02
Total	6 661 806	90,61	6 223 695	88,61	438 112	7,04
MARGE SUR M/SES & MAT	726 047	9,88	833 836	11,87	-107 789	-12,93
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	61 681	0,84	57 212	0,81	4 469	7,81
Salaires et Traitements	584 263	7,95	508 027	7,23	76 235	15,01
Charges sociales	133 596	1,82	146 148	2,08	-12 552	-8,59
Amortissements et provisions	57 874	0,79	15 090	0,21	42 784	283,53
Autres charges	1 975	0,03	2 836	0,04	-861	-30,36
Total	839 390	11,42	729 314	10,38	110 076	15,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-113 343	-1,54	104 522	1,49	-217 865	-208,44
Produits financiers	-7		73		-80	-109,41
Charges financières	2 589	0,04			2 589	
Résultat financier	-2 596	-0,04	73		-2 669	NS
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	-115 939	-1,58	104 595	1,49	-220 534	-210,85
Produits exceptionnels	15 780	0,21	115		15 665	NS
Charges exceptionnelles	58 564	0,80	13 535	0,19	45 029	332,69
Résultat exceptionnel	-42 784	-0,58	-13 420	-0,19	-29 364	218,81
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-9 067	-0,12	16 280	0,23	-25 347	-155,69
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-149 655	-2,04	74 895	1,07	-224 551	-299,82

Exercice clos au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU OULLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 1 784 592 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 149 655 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont chiffrés au prix de vente TTC et ramenés en prix d'achat à l'aide d'un coefficient moyen par rayon.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 20 juin 2022, la société Oullidis a résilié son contrat de location-gérance et a réalisé le rachat du fonds de commerce auprès de CSF à hauteur de 690 K€ financé en partie par emprunt (475,5 K€).

Les 690 K€ sont répartis en :

- 382 K€ d'immobilisations corporelles issus du rachat du fonds de commerce
- 308 K€ d'achats de fonds de commerce

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		307 687		307 687
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 201			3 201
Immobilisations incorporelles	3 201	307 687		310 888
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		703		703
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 619	120 287		125 906
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 815	16 978		38 793
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 595	239 692		280 287
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 582	11 614		35 196
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	91 611	389 274		480 885
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 500		37 500	
Immobilisations financières	37 500		37 500	
ACTIF IMMOBILISE	132 312	696 961	37 500	791 773

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	307 687	389 274		696 961
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	307 687	389 274		696 961
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			37 500	37 500
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			37 500	37 500

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
<i>Éléments achetés</i>	307 687
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	307 687

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		18 889		18 889
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 201			3 201
Immobilisations incorporelles	3 201	18 889		22 090
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		59		
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	401	8 201		8 661
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 128	4 587		14 715
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 711	20 707		39 418
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 533	5 432		12 965
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 774	38 986		75 759
ACTIF IMMOBILISE	39 975	57 874		97 849

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 196 282 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	25 353	25 353	
<i>Autres</i>	121 182	121 182	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	49 747	49 747	
Total	196 282	196 282	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Rrr à obtenir & av nob</i>	2 336
<i>Etat produits a recevoir</i>	12 000
RENOI DE MARGE	1 959
Total	16 295

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 230 000,00 Euro décomposé en 230 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Affectation du résultat

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-203 868
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	74 895
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-128 973
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-128 973
Total des affectations	-128 973

La continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où la société dispose du soutien du groupe FIVER

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2023
Capital	230 000				230 000
Report à Nouveau	-203 868	-128 973	-128 973	-203 868	-128 973
Résultat de l'exercice	74 895	-74 895	-149 655	74 895	-149 655
Total Capitaux Propres	101 027	-203 868	-278 628	-128 973	-48 628

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	600				29 354
Total	600				29 354
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		28 754			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 803 867 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 905	4 905		
- à plus de 1 an à l'origine	447 122	58 456	237 989	150 676
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	463 598	463 598		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	124 100	124 100		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	726 641	726 641		
<i>Produits constatés d'avance</i>	37 500	37 500		
Total	1 803 867	1 415 202	237 989	150 676
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	475 500			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	28 700			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	51 539
Int cour/empr etabl. de c	321
Interets bancaires a paye	171
Dettes pr pour congés a p	44 725
Provisions de précarité (CDD)	712
PRIME MANAGER	500
PRIME BILAN	7 000
PRIME OBJECTIF DIRECTEUR	3 333
Provisions 13 eme mois	3 748
Charges sociales/prov cp	9 087
Charges sociales/ 13e mois	3 186
Charges sociales/ autres provisions	90
Charges sociales/ primes	175
PRIME BILAN CH SOC	2 450
PRIME OBJECTIF DIRECTEUR CH SOC	1 500
Taxe apprentissage	675
Ch fiscales/prov salaires	75
Etat charges a payer	6 183
CFE	297
Cvae	300
Taxe au m2	22 187
Cr clts prov.pr recomp.a	3 015
Total	161 269

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	49 747		
Total	49 747		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	37 500		
Total	37 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	5 757 733	364 404
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux	61 922	
Achats non stockés de matières et fournitures		
TOTAL	5 819 655	364 404

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 780	115
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	15 780	115
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 810	13 490
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	28 754	44
Total des charges exceptionnelles	58 564	13 535
Résultat exceptionnel	<42 784	<13 420

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/01/2017, la société SASU OULLIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FIVER.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	16	
Ouvriers		
Total	20	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 749 Euro

OULLIDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 230 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1, PASSAGE DES VIGNES, 69600 OULLINS
813 894 136 RCS LYON

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 JUILLET 2023
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

.../

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 149 655,28 euros en totalité au compte « report à nouveau » pour absorption partielle des pertes antérieures.

Conformément à la loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente
Pour la Société FIVER
la société GLV DEVELOPPEMENT, Présidente
Elle-même représentée par Monsieur Lionel VERICEL





KPMG SA
4 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

Oullidis S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2023

Oullidis S.A.S.

1 passage des Vignes - 69600 Oullins

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
4 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

Oullidis S.A.S.

1 passage des Vignes - 69600 Oullins

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2023

À l'Associé unique de la société Oullidis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Oullidis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

La note « Capitaux Propres » de l'annexe fait état du soutien de la société Fiver S.A.S. qui sous-tend le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 23 juin 2023

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Villemagne', written over a horizontal line.

Guy Villemagne

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	3 201	3 201		
Fonds commercial (1)	307 687	18 889	288 798	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	126 609	8 661	117 948	5 218
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 793	14 715	24 078	11 687
Autres immobilisations corporelles	315 482	52 383	263 100	37 932
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				37 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	791 773	97 849	693 924	92 337
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	305 918		305 918	329 562
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	25 353		25 353	11 820
Autres créances	121 182		121 182	92 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	588 468		588 468	707 706
Charges constatées d'avance (3)	49 747		49 747	10 938
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 090 668		1 090 668	1 152 671
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 882 441	97 849	1 784 592	1 245 008
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	230 000	230 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-128 973	-203 868
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-149 655	74 895
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-48 628	101 027
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 354	
Provisions pour charges		600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 354	600
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	452 027	14 410
Emprunts et dettes financières diverses (3)	721 228	416 228
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 598	525 346
Dettes fiscales et sociales	124 100	146 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		792
Autres dettes	5 414	3 426
Produits constatés d'avance	37 500	36 667
TOTAL DETTES	1 803 867	1 143 382
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 784 592	1 245 008
(1) Dont à plus d'un an (a)	388 665	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 415 202	1 143 382
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 905	14 410
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois	%	du 01/02/21 au 31/01/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	7 315 164	99,50	6 997 538	99,63	317 625	4,54
Production vendue	36 729	0,50	25 851	0,37	10 878	42,08
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	35 961	0,49	34 141	0,49	1 819	5,33
Total	7 387 853	100,49	7 057 530	100,49	330 323	4,68
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	5 757 733	78,32	5 520 574	78,60	237 159	4,30
Variation de stock (m/ses)	23 644	0,32	-6 815	-0,10	30 459	-446,94
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	880 430	11,98	709 936	10,11	170 494	24,02
Total	6 661 806	90,61	6 223 695	88,61	438 112	7,04
MARGE SUR M/SES & MAT	726 047	9,88	833 836	11,87	-107 789	-12,93
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	61 681	0,84	57 212	0,81	4 469	7,81
Salaires et Traitements	584 263	7,95	508 027	7,23	76 235	15,01
Charges sociales	133 596	1,82	146 148	2,08	-12 552	-8,59
Amortissements et provisions	57 874	0,79	15 090	0,21	42 784	283,53
Autres charges	1 975	0,03	2 836	0,04	-861	-30,36
Total	839 390	11,42	729 314	10,38	110 076	15,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-113 343	-1,54	104 522	1,49	-217 865	-208,44
Produits financiers	-7		73		-80	-109,41
Charges financières	2 589	0,04			2 589	
Résultat financier	-2 596	-0,04	73		-2 669	NS
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	-115 939	-1,58	104 595	1,49	-220 534	-210,85
Produits exceptionnels	15 780	0,21	115		15 665	NS
Charges exceptionnelles	58 564	0,80	13 535	0,19	45 029	332,69
Résultat exceptionnel	-42 784	-0,58	-13 420	-0,19	-29 364	218,81
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-9 067	-0,12	16 280	0,23	-25 347	-155,69
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-149 655	-2,04	74 895	1,07	-224 551	-299,82

Exercice clos au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU OULLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 1 784 592 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 149 655 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont chiffrés au prix de vente TTC et ramenés en prix d'achat à l'aide d'un coefficient moyen par rayon.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 20 juin 2022, la société Oullidis a résilié son contrat de location-gérance et a réalisé le rachat du fonds de commerce auprès de CSF à hauteur de 690 K€ financé en partie par emprunt (475,5 K€).

Les 690 K€ sont répartis en :

- 382 K€ d'immobilisations corporelles issus du rachat du fonds de commerce
- 308 K€ d'achats de fonds de commerce

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		307 687		307 687
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 201			3 201
Immobilisations incorporelles	3 201	307 687		310 888
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		703		703
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 619	120 287		125 906
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 815	16 978		38 793
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 595	239 692		280 287
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 582	11 614		35 196
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	91 611	389 274		480 885
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 500		37 500	
Immobilisations financières	37 500		37 500	
ACTIF IMMOBILISE	132 312	696 961	37 500	791 773

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	307 687	389 274		696 961
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	307 687	389 274		696 961
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			37 500	37 500
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			37 500	37 500

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
<i>Éléments achetés</i>	
<i>Éléments réévalués</i>	307 687
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	307 687

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		18 889		18 889
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 201			3 201
Immobilisations incorporelles	3 201	18 889		22 090
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		59		
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	401	8 201		8 661
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 128	4 587		14 715
- Installations générales, agencements aménagement divers	18 711	20 707		39 418
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 533	5 432		12 965
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 774	38 986		75 759
ACTIF IMMOBILISE	39 975	57 874		97 849

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 196 282 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	25 353	25 353	
<i>Autres</i>	121 182	121 182	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	49 747	49 747	
Total	196 282	196 282	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Rrr à obtenir & av nob</i>	2 336
<i>Etat produits a recevoir</i>	12 000
<i>RENOI DE MARGE</i>	1 959
Total	16 295

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 230 000,00 Euro décomposé en 230 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Affectation du résultat

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-203 868
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	74 895
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	<128 973
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-128 973
Total des affectations	<128 973

La continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où la société dispose du soutien du groupe FIVER

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2023
Capital	230 000				230 000
Report à Nouveau	-203 868	-128 973	-128 973	-203 868	-128 973
Résultat de l'exercice	74 895	-74 895	-149 655	74 895	-149 655
Total Capitaux Propres	101 027	-203 868	-278 628	-128 973	-48 628

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	600				29 354
Total	600				29 354
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		28 754			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 803 867 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 905	4 905		
- à plus de 1 an à l'origine	447 122	58 456	237 989	150 676
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	463 598	463 598		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	124 100	124 100		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	726 641	726 641		
<i>Produits constatés d'avance</i>	37 500	37 500		
Total	1 803 867	1 415 202	237 989	150 676
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	475 500			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	28 700			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	51 539
Int cour/empr etabl. de c	321
Interets bancaires a paye	171
Dettes pr pour conges a p	44 725
Provisions de précarité (CDD)	712
PRIME MANAGER	500
PRIME BILAN	7 000
PRIME OBJECTIF DIRECTEUR	3 333
Provisions 13 eme mois	3 748
Charges sociales/prov cp	9 087
Charges sociales/ 13e mois	3 186
Charges sociales/ autres provisions	90
Charges sociales/ primes	175
PRIME BILAN CH SOC	2 450
PRIME OBJECTIF DIRECTEUR CH SOC	1 500
Taxe apprentissage	675
Ch fiscales/prov salaires	75
Etat charges a payer	6 183
CFE	297
Cvae	300
Taxe au m2	22 187
Cr clts prov.pr recomp.a	3 015
Total	161 269

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d'avan	49 747		
Total	49 747		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	37 500		
Total	37 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
<i>Achats de marchandises</i>	5 757 733	364 404
<i>Achats de matières premières et fournitures</i>		
<i>Achats d'autres approvisionnements</i>		
<i>Achats de matériel, équipements et travaux</i>	61 922	
<i>Achats non stockés de matières et fournitures</i>		
TOTAL	5 819 655	364 404

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/01/2023	31/01/2022
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	15 780	115
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>		
Total des produits exceptionnels	15 780	115
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	29 810	13 490
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	28 754	44
Total des charges exceptionnelles	58 564	13 535
Résultat exceptionnel	-42 784	-13 420

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/01/2017, la société SASU OULLIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FIVER.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	16	
Ouvriers		
Total	20	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 749 Euro